



Les règles de gratuité évoluent à l'Espace culturel du Brionnais

Les associations chauffaillonnaises pouvaient bénéficier gratuitement de l'Espace culturel du Brionnais, deux fois par an. Face à un détournement des règles, la Ville de Chauffailles vient d'en préciser les contours, notamment dans le cadre d'actions à but caritatif.

Avec ses 363 places assises, l'Espace culturel du Brionnais (ECB) est un outil particulièrement prisé des associations locales. Jusqu'à cette année, les associations domiciliées à Chauffailles bénéficiaient d'ailleurs de deux utilisations gratuites par an. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé une modification à la convention liant l'ECB aux associations chauffaillonnaises. « Nous proposons de ramener à une gratuité par an, a présenté l'adjointe à la culture, Isabelle Nicole-Nesme. Une deuxième gratuité sera possible pour les associations domiciliées à Chauffailles, lorsque l'intégralité des bénéfices encaissés (entrées, bu-

vette) revient à une association caritative ».

Pourquoi ce changement ?

« Des associations se sont engouffrées dans la brèche du « jouer au profit de ». Nous avons eu beaucoup de demandes, et beaucoup d'abus », a assuré Isabelle Nicole-Nesme devant les conseillers municipaux. « Nous nous sommes retrouvés avec des associations extérieures, qui ont voulu jouer au profit d'une association de Chauffailles, et ne payant pas (la réservation) ». Et d'appuyer son propos, à travers la démarche d'une association parodienne, « qui voulait jouer pour une association de Chauffailles, encaissant toute la re-

cette de la billetterie et ne laissant que la buvette. Nous avons eu besoin de remettre toutes ces choses à plat ». Par ailleurs, Isabelle Nicole-Nesme a rappelé que la gratuité permise à une association ne pouvait, en aucun cas, être rétrocédée à une autre association. ■



Une répétition en public pour découvrir les coulisses de la préparation des artistes. Photo d'illustration ECB

par Noémi Predan

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Nous avons eu beaucoup de demandes, et beaucoup d'abus
Isabelle Nicole-Nesme, adjointe à la culture





Les Restos du cœur ont offert des jouets pour Noël

Le lundi matin et le vendredi après-midi sont les jours de distribution alimentaire habituels pour les Restos du cœur. Mais ce premier vendredi de l'année était spécial car le père Noël avait également prévu d'offrir des cadeaux aux enfants des bénéficiaires. Marie, bénévole depuis 11 ans, explique : « c'est grâce à une collecte de jouets qui a été faite par le collège Jean-Mermoz, qui a généreusement

et grâce à l'engagement des jeunes offert trois grands cartons. Il y a environ 105 familles bénéficiaires et nous sommes une trentaine de bénévoles, ce qui n'est pas trop car il y a beaucoup de travail. » C'est que le don d'aliments, au sens large, se complète de prestation de coiffure et d'un accès au cinéma. Un coup de pouce est également donné pour la rentrée et les anniversaires sont fêtés car, au-delà de l'aide

matérielle, on offre aussi de la chaleur humaine. ■



Les bénévoles sont aussi là pour écouter et prendre du temps pour les familles. Photo Patricia Margand

par Patricia Margand (CLP)





ACTU | BRIONNAIS—BRIONNAIS SUD BOURGOGNE

Les 29 communes ont perdu 267 habitants en six ans

Entre 2017 et 2023, le territoire de Brionnais Sud Bourgogne a continué à se dépeupler. Pourtant, une nouvelle tendance se dessine : à l'ouest, plusieurs communes attirent de nouvelles populations, à l'image de St-Maurice-lès-Châteauneuf.

De La Clayette à Chauffailles, l'heure n'est pas encore à la reconquête démographique. Entre 2017 et 2023, les villes centre de Brionnais Sud Bourgogne ont continué à perdre des habitants. L'érosion est plus nette à La Clayette (1 563 habitants, -5,6 %) qu'à Chauffailles (3 638 habitants, -1,9 %), mais elle traduit un phénomène de fond à l'échelle des 29 communes que compte l'intercommunalité. En six ans, le territoire a perdu 267 habitants. Soit 1,8 % de sa population.

« Suite au covid, toutes les résidences à vendre à St-Maurice ont trouvé preneur »

Analysées ainsi, les nouvelles populations légales en vigueur traduisent une baisse durable. Pourtant, les tendances ne sont pas uniformes. Sur la période 2015-2021, la baisse était plus marquée sur l'ex-Pays Clayet- tois que sur le secteur de Chauffailles. Cette fois, une nouvelle cartographie se dessine : c'est l'ouest qui tire le mieux son épingle du jeu, avec des communes qui gagnent des habitants. Si Amanzé était déjà dans le vert, Vauban (242 habitants, +8,5 %) ou encore St-

Maurice-lès-Châteauneuf (608 habitants, +6,9 %) lui emboîtent désormais le pas. Sur ce secteur, les maisons n'ont pas poussé comme des champignons. Seulement, un épisode marquant est venu redonner de l'attractivité au territoire. « Suite au covid, toutes les résidences à vendre ont trouvé preneur », observe le maire de Saint-Maurice, Jean-Luc Chanut. C'est ainsi qu'en six ans, il peut revendiquer 39 administrés en plus. « Des maisons ont été achetées par des personnes qui ont fui les villes pendant les confinements. Les ventes se sont faites très rapidement. Sur la commune, nous avons beaucoup de bâtiments dont les propriétaires ne faisaient pas grand-chose. Pour les nouveaux acheteurs, c'était l'occasion de faire des réhabilitations, eux-mêmes ». Dans ce cas de figure, c'est le cadre de vie qui a fait la différence. Le maire de Saint-Maurice insiste aussi sur l'intérêt de la voie ferrée dans le territoire : les nouveaux habitants sont souvent des Rhodaniens, qui profitent de la ligne SNCF pour se rendre sur leur lieu de travail.

Des projets, pour fixer les familles

Ainsi, cet attrait fait écho à un phénomène qui s'inscrit dans la durée sur le territoire voisin de Semur-en-Brionnais, là où une reprise est déjà amorcée. Ailleurs, le constat est beaucoup plus nuancé. À Saint-Edmond (414 habitants, +2,5 %) ou à St-Igny-de Roche (789 habitants, +3,0 %), les villages bénéficient encore d'une politique de construction dynamique, sur un axe porteur entre Chauffailles et Charlieu (Loire). Au nord de l'intercommunalité, le déclin démographique n'est pas vécu comme une fatalité : si Saint-Symphorien-des-Bois reste dans le rouge (421 habitants, -4,0 %), les initiatives se multiplient pour fixer les jeunes populations. En janvier, l'ouverture d'une microcrèche viendra précéder la création d'un nouveau lotissement. ■



Le pont qui relie Saint-Maurice-lès-Châteauneuf à Châteauneuf. D'un côté, une commune qui gagne des habitants. De l'autre, la déprise démographique reste marquée.

Photo Guillaume Jomain

par Noémi Predan





ACTU | BRIONNAIS—CHAUFFAILLES

Yves Bouillard, obsédé par les girafes, veut faire connaître son incroyable collection

Ancien éleveur de chèvres à Poule-les-Écharmeaux, c'est pourtant sur un animal beaucoup plus grand et plus exotique qu'il a jeté son dévolu : la girafe, qu'il collectionne sous toutes ses formes, dans un garage entièrement restauré, à Chauffailles.

Quand Yves Bouillard ouvre la porte de son garage, on pense : « Quelle grande girafe ! » Et si son propriétaire se voit lui-même ainsi, il est plutôt question de sa dernière acquisition, une girafe en résine de 3 mètres 20 de haut, ancienne décoration de bar achetée en Haute-Savoie. Achetée 600 euros, c'est la pièce exceptionnelle d'une collection où chaque objet est aussi unique que modeste. La dépense habituelle dans les brocantes tourne plutôt autour d'une dizaine d'euros. Pour cette collection plus encombrante que les timbres ou les capsules de champagne, il a prévu la hauteur de plafond nécessaire dans cet ancien garage qu'il a entièrement rénové et qui, après l'écurie de Poule-les-Écharmeaux, accueille plus aisément cette accumulation étonnante et colorée.

1 500 objets uniques représentant la girafe

Le plus grand mammifère terrestre du monde se décline sous plusieurs formes chez Yves Bouillard : la Sophie des bébés, les peluches, tasses, coussins, pantoufles mais aussi papier toilette et jusqu'à sa boucle d'oreille et son tatouage

sur le bras. Une accumulation qui dure depuis 15 ans, avec des achats en ligne mais aussi dans les brocantes. « À chaque déplacement, j'essaie de rapporter un objet. Les gens m'en offrent et j'ai souvent des objets en double. Je sais aussi que j'aurai des girafes sous le sapin », s'amuse le zurafaphile. Il avoue que son épouse n'est guère portée sur la girafe, mais qu'ils sont tous les deux amateurs de brocante et surtout « fans d'animaux », entourés de chiens, chats, oiseaux, poissons, lapins et chinchillas.

Une collection qu'il souhaite ouvrir au public

Il ne sait pas trop comment cela a commencé ni pourquoi avoir choisi cet animal qu'il trouve élégant et très majestueux mais il est indéniable que cette collection tient une grande place ! Il s'inquiète un peu de ce qu'elle deviendra à sa suite : « Peut-être qu'un de mes petits-enfants la reprendra, soupire-t-il. Sinon, il faudra la vendre ou la donner ». Il souhaite d'ailleurs vigoureusement ouvrir sa collection au public, pour des visites gratuites. Un jeu est même prévu pour les enfants qui doivent trouver les intrus au milieu des

girafes, avec quelques bonbons à la clé. ■



Les deux plus anciennes girafes de la collection. Photo Patricia Margand



La petite dernière mesure 3 mètres 20. Photo Patricia Margand



Yves dit de lui-même qu'il est une grande girafe. Un début d'explication ? Photo Yves Bouillard
Yves dit de lui-même qu'il est une grande girafe. Un début d'explication ? Photo Yves Bouillard

par Patricia Margand (CLP)

Comme il complète sa trop juste retraite agricole par une activité en serrurerie, il est davantage disponible en fin de semaine mais il suffit

de lui téléphoner pour s'annoncer, au
06 86 52 16 62.





1,4 million d'euros pour aménager le cœur de ville

La première phase des travaux de réhabilitation du centre-ville est actée. La municipalité espère 66,7 % de financement pour un projet qui fait réagir l'opposition, à moins de trois mois du premier tour des élections municipales.

Le principe des travaux est acté, et le plan de financement arrêté. À l'étude depuis 2023, le projet de réhabilitation du centre-ville de Chauffailles va rentrer dans sa phase active. Une première phase de travaux a été définie, pour un montant hors taxes de 1,4 million d'euros. La place de l'église, la cour de la cure, rue Centrale et la rue Victor-Hugo s'apprêtent à subir un lifting complet. Les travaux devraient être réalisés sur les exercices 2026 et 2027, dans la continuité d'un important chantier sur le réseau d'assainissement. Parmi les objectifs principaux : réorganiser la circulation automobile, limiter la vitesse, mieux gérer le stationnement ou encore créer des lieux de convivialité.

1,4 million de travaux, subventionnés à 66,7 %

Pour financer ce projet, la municipalité a sollicité des financements (État, Région, Dépar-

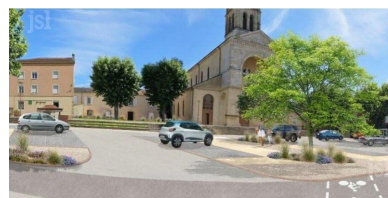
tement, Agence de l'eau) avec l'ambition d'obtenir 66,7 % d'aides sur ce dossier. « L'intérêt de passer sur les années d'élections, c'est la chance d'avoir plus de subventions », a fait remarquer la maire Stéphanie Dumoulin, lors du dernier conseil municipal.

« Cette phase 1 est le projet d'un début de mandat, et non de fin de mandat »

C'était aussi donner l'opportunité à l'opposition d'aiguiser ses arguments. En effet, le premier tour des élections municipales est dans moins de trois mois. Ainsi, Guy Dadolle ne s'est pas privé : « Cette phase 1 est le projet d'un début de mandat, et non de fin de mandat. Autour de cette table, il y aura 20 conseillers qui ne seront plus là en mars 2026. » Mais, aux yeux de Stéphanie Dumoulin, ce projet doit faire consensus : « Il se trouvait sur le pro-

gramme de toutes les listes. C'était quelque chose qui était unanimement accepté. »

Alors que les travaux d'assainissement doivent être lancés dans les prochaines semaines, la municipalité entend poursuivre par le chantier de réhabilitation urbaine. « Avec les commerçants, l'idée était de dérouler les travaux du centre-ville dans la continuité des travaux d'assainissement, a rappelé la maire de Chauffailles. On aurait pu tout reporter à 2027. Mais j'aurai eu peur qu'on m'accuse de procrastiner. » ■



La place de l'église sera complètement réaménagée. Images Réalités urbanisme et aménagements

par Noémi Predan



Chauffailles. Leur école parentale est prête : qui veut en prendre la direction ?

Elles mûrissent leur projet depuis trois ans. Aujourd'hui, leur école parentale est prête, sur le papier. Souhaitant proposer aux parents une école différente, respectant le rythme des enfants, et plaçant ceux-ci au cœur des apprentissages, plusieurs mères sont en phase de recrutement, dernière étape avant une ouverture tant espérée. Décryptage.



Amélie Boucaud, Amandine Faurite, Ambre Deshouillères, Natalia Nemchenko sont prêtes à lancer leur école parentale et démocratique. Photo Hervé Bachelard

Dans un appartement chaleureux du centre-ville de Chauffailles, elles sont quatre, âgées de 35 à 41 ans, réunies pour peaufiner les derniers éléments de leur dossier d'école alternative. Depuis 2022, elles travaillent sur ce projet. Et elles le précisent d'emblée, si elles veulent lancer une école différente, c'est pour permettre aux parents d'avoir la possibilité de choisir : « on n'est absolument pas contre l'école publique ni privée, on veut juste proposer un autre choix, une autre façon de s'instruire ».

Une pédagogie proche de la nature

Ensemble, elles ont construit les bases d'une école parentale, qui, comme son nom l'indique, implique un investissement des parents dans le fonctionnement même de la structure, que ce soit sur le plan administratif ou pédagogique. Sous l'intitulé des « Explorateurs d'avenir », elles se sont groupées en association pour mieux avancer. Ambre Deshouillères précise : « ce dont on rêve, c'est mettre l'enfant au cœur de l'école. Un lieu où il est accepté dans son individualité, où le rythme de chacun est respecté ». Si leur école vise à proposer une pédagogie différente, elle ne s'identifie pas pour autant à une seule méthode alternative, comme le confie Natalia Nemchenko : « on s'inspire de différentes pédagogies, qu'il s'agisse de Montessori ou d'autres. Mais on veut surtout qu'il y ait

un lien fort avec la nature. Apprendre en classe, et aller étudier à l'extérieur, au plus près de la vie ».

Amélie Boucaud explique qu' aucune école de ce type n'existe aux environs de Chauffailles , elles ont donc décidé ensemble de se lancer : « on va la faire nous-mêmes. En définissant un cadre, un fonctionnement, un état d'esprit, un projet pédagogique, un règlement intérieur ». Ce qu'Amandine Faurite confirme : « on veut une école parentale et démocratique. On avance ensemble. Et quand l'école sera créée, toute décision sera prise démocratiquement ».

Pas de lieu encore défini

Ces amies ont visité plusieurs écoles alternatives dans d'autres régions, pour bien prendre en compte tous les éléments liés à la création d'une telle structure. Souhaitant proposer une école « accessible à tout le monde », elles entendent trouver un lieu proche de Chauffailles : « nous n'avons pas encore trouvé de bâtiment idéal, car on a beaucoup de critères à réunir, notamment l'accès direct à la nature. Il faut aussi composer avec le voisinage, le Plan local d'urbanisme, les élus. Nous avons d'ailleurs rencontré plusieurs maires, qui ont compris notre démarche ».



Le projet est défini, il reste maintenant à recruter un directeur ou une directrice pour leur école parentale. Photo Hervé Bachelard

Il faut recruter une personne pour prendre la direction

Avant d'identifier précisément un lieu, ces exploratrices d'avenir doivent recruter : « même si les parents tiendront chacun un rôle important dans l'école, il nous faut légalement recruter un directeur ou une directrice, à mi-temps. La difficulté est qu'il faut qu'il ou elle, ait eu pendant au moins 5 ans des fonctions de direction d'enseignement ou de surveillance dans un établissement d'enseignement, public ou privé. Cette personne pourrait, par exemple, faire les cours le matin, et les parents prendraient le relais l'après-midi pour des ateliers ».

Natalia croit dur comme fer en ce projet novateur : « on va bien finir par trouver cette personne capable de prendre la direction, on ne perd pas espoir ». Restera ensuite à trouver un site : « on a projeté un budget pour louer un lieu, mais si des gens veulent nous prêter un terrain ou un bâtiment, on peut tout étudier ».

Les parents devront s'impliquer

Misant sur une école de 19 enfants maximum, avec la présence permanente de deux adultes, elles attendent donc avec impatience la personne qui pourrait prendre le poste de direction à mi-temps. Chacune d'elles s'engage d'ailleurs à mettre activement la main à la pâte, ayant des métiers indépendants leur permettant de trouver du temps, comme le confie Amandine : « on a un esprit collégial, on veut être très active. Nous allons nous impliquer. Les parents qui nous rejoindront pourront participer à leur manière, en fonction de leurs temps, de leurs capacités. Le directeur ou la directrice sera légalement la responsable de l'école, mais nous serons en permanence à ses côtés pour la seconder. Et chacun pourra faire évoluer l'école, apporter son expérience, dans un cadre ouvert ».

100 euros maximum par mois

Une école alternative, hors contrat avec l'Éducation nationale, ne touchant aucune subvention, les jeunes femmes ont établi un modèle économique basé sur un seul salarié (la directrice-enseignante) et le bénévolat des parents : « pour les parents qui inscriront leurs enfants dans notre école, nous envisageons de demander une somme de 100 euros maximum par mois. Mais ça dépendra aussi du montant du loyer éventuel. Il faut, de toute manière, que ça reste accessible au plus grand nombre ».

Avec des valeurs communes comme la bienveillance, le respect de soi et des autres, la coopération et l'entraide, l'école parentale voulue par Amélie, Ambre, Natalia, Amandine et Sonia, ne peut qu'engendrer des réflexions sur l'avenir que nous souhaitons tous à nos enfants.

Contacts : explorateursdavenir@mailo.com – Tél. 06 99 10 45 87.

par Herve Bachelard





Foot : le tournoi de Noël réunit près de 250 joueurs

Les 20 et 21 décembre 2025, près de 250 joueurs se sont affrontés à l'espace Julien-Coquard de Chauffailles.

Saint-Denis-de-Cabanne s'est distingué en remportant les tournois U7 face à Rhins Trambouze Foot (3-2) et U9 contre le DSCB 1 (4-0). Le tournoi U13 semi-nocturne, nouveauté de cette édition, a été remporté par le DSCB, vainqueur 1-0 face à Saint-Denis-de-Cabanne. Chez les U11, Sud Foot 71

s'est imposé aux tirs au but face à Saint-Christophe à l'issue d'une finale très disputée.

Ce week-end de football jeunes s'est déroulé dans une ambiance conviviale et sous une organisation saluée par l'ensemble des clubs participants. Le président du club Dun Sornin Chauffailles Brionnais a remercié toutes les équipes participantes, arbitres, bénévoles, sous oublier les sponsors, les joueurs, diri-

geants et parents investis à la buvette, au snack et dans l'organisation générale. ■



Les U13 ont joué et gagné en semi-nocturne. Photo DSCB

par Patricia Margand (CLP)





Le Secours catholique a offert un goûter de Noël aux plus démunis

La solidarité est au cœur de la vocation du Secours catholique. À Chauffailles, différents ateliers permettent de créer un lien et de venir en aide de mille manières.

Il y a le jardin de 1 500 m², dont profitent une douzaine de personnes. Il y avait l'atelier cuisine actuellement en pause mais « qui doit être ranimé », précise Louise Marie Chetaille, une bénévole. Il y a la couture, en alternance avec une activité

créative où l'on fabrique des objets vendus sur les marchés de Noël. À l'automne, on réalise et l'on vend des confitures faites avec les fruits du glanage. Plus classiquement, il y a aussi un lieu d'accueil pour les sans-abri, du transport solidaire et de l'aide alimentaire avec des paniers de légumes.

Samedi, les bénévoles offraient un goûter à une cinquantaine de personnes, avec 37 cadeaux

pour les enfants et la présence du père Noël pour la photo. ■



Les bénévoles offrent une aide matérielle et un accueil chaleureux. Photo Patricia Margand

par Patricia Margand (CLP)



Le 2 mars, un badge sera nécessaire pour accéder à la déchetterie

Alors que les travaux de réaménagement viennent de se terminer à la déchetterie de Chauffailles, les usagers s'apprêtent à recevoir leur badge, bientôt indispensable pour continuer à bénéficier du service.

Ces deux derniers mois, la déchetterie de Chauffailles était en travaux. Voirie, accès, réseaux : ces interventions sont le préalable à la mise en place d'un contrôle d'accès. « Ce sont nos usagers qui financent ce service. Or, à Chauffailles, on est persuadé qu'il y a beaucoup d'usagers qui peuvent venir de l'extérieur », indique Fabrice Dejoux, vice-président de Brionnais Sud Bourgogne, en charge de l'environnement. Celui-ci parcourt les conseils municipaux, afin de présenter un outil qui sera opérationnel le 2 mars prochain.

La possibilité d'invalider le badge d'usagers trop véhéments

Les intérêts avancés sont multiples. Outre un service désormais réservé à ceux qui le fi-

nancent, le contrôle d'accès permettra de disposer de statistiques fiables, sur la fréquence de passage et le nombre de personnes fréquentant la déchetterie. « On sait qu'il y a plus de fréquentation l'été que l'hiver. Ces statistiques nous permettront d'adapter les équipes en fonction ». Le contrôle permettra également de limiter le nombre de véhicules sur le site. Aussi, il sera possible d'invalider un badge, au moins temporairement. Pour quel motif ? « Cela concernerait des usagers trop véhéments envers nos agents », précise Fabrice Dejoux, celui-ci évoquant des comportements insultants, voire menaçants...

Courant janvier, l'ensemble des usagers recevront leur badge d'accès, par courrier postal. L'usage du badge sera deman-

dé le 2 mars : les deux sites de Chauffailles et La Clayette seront accessibles, indifféremment. Durant un mois, un accompagnement physique sera proposé, afin d'assurer au mieux la transition. ■



Le badge d'accès sera opérationnel aux déchetteries de La Clayette et Chauffailles, à compter du 2 mars. Photo d'illustration Thomas Borjon

par Noémi Predan

